

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ On y était

Raphaëlle Sochon

**Violences, inégalités et sexisme ordinaire : le combat des avocates**

Page 6

#### ■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

**Focus sur la reconstitution des titres de propriété foncière en Corse**

### DOCTRINE

Page 9

#### ■ Droit commercial

Xavier Henry

**Relations commerciales : être établies ou ne pas l'être**

### JURISPRUDENCE

Page 14

#### ■ Responsabilité civile

Benjamin Vincendeau

**La SNCF et la RATP peuvent désormais invoquer la force majeure du fait d'un tiers pour s'exonérer de leur responsabilité extracontractuelle (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 8 févr. 2018)**

### CULTURE

Page 22

#### ■ Musique

Jean-Pierre Robert

**Don Carlos à l'Opéra de Lyon**

Page 23

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**Un crucifix au plafond**

## ACTUALITÉ

### On y était



## Violences, inégalités et sexisme ordinaire : le combat des avocates <sup>135h9</sup>

Raphaëlle SOCHON

Le 8 mars 2018, Journée internationale des droits des femmes, était l'occasion pour les avocats de faire état de la situation des femmes au sein de leur profession et d'agir pour enfin réduire les inégalités et les violences. Cette lutte, portée par Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux, et Marie-Aimée Peyron, bâtonnier de Paris, s'articule autour de trois grands axes : informer, prévenir et sanctionner.

De toute part, la libération de la parole sur les violences faites aux femmes a été suivie d'une vague d'indignation et d'une volonté d'agir. Au sein de la profession des avocats, les témoignages sont « glaçants » et font état d'un sexisme ordinaire. Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux (CNB), s'est engagée dans la lutte contre ces violences et inégalités. « Aujourd'hui est une nouvelle ère. Aucune avocate ne pourra dire qu'elle n'est pas entendue », a-t-elle lancé le 8 mars dernier, lors de la Journée internationale des droits des femmes. Plusieurs mesures ont ainsi été présentées, ce jour, durant la conférence organisée par l'ordre des avocats de Paris, à la Maison du barreau.

#### ■ Une politique publique plus stricte

La conférence a tout d'abord commencé avec Pierre-André Imbert, conseiller social

du président de la République. Dès 2018, une nouvelle politique publique face aux inégalités hommes-femmes sera mise en place, notamment avec le projet de loi contre « les violences sexuelles et sexistes ». Concernant les différences salariales, le constat montre que la loi existante ne suffit pas, n'arrivant pas à dépasser le cap des 10 % d'écart salarial, à compétence égale, depuis la dernière loi, datant d'août 2014. Les solutions avancées seraient donc d'objectiver les différences de salaires, d'augmenter les contrôles et les sanctions. « Cela sera rendu public et visible par tous, ce qui permettra de jouer sur le capital image de l'entreprise et de vérifier si sa politique est respectueuse », explique Pierre-André Imbert.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34